

Avis sur l'introduction de l'activité de transplantation de l'utérus en Tunisie

Avril 2017

La transplantation utérine s'adresse à des femmes, en âge de procréation, dont l'infertilité est définitive. Il s'agit soit de patientes ayant une absence congénitale d'utérus, soit de femmes ayant subi une hystérectomie et n'ayant aucun enfant vivant.

Le prélèvement peut se faire sur donneuse décédée mais les résultats semblent meilleurs lorsque le prélèvement est fait sur des donneuses vivantes, l'utérus étant recueilli chez la mère ou lors d'une hystérectomie pour une pathologie n'intéressant pas l'utérus, telle qu'un prolapsus.

L'utérus n'est pas un organe vital, comme c'est le cas de la cornée ou les mains. Cependant, la transplantation est un acte chirurgical complexe et délicat présentant techniquement plus de risque

- pour la donneuse vivante : en plus du risque de l'anesthésie, l'intervention, qui consiste en une hystérectomie élargie, dure plus de 10 heures et n'est pas dénuée de complications. Les risques notamment d'infection, de saignement, de lésions urétérales et de thrombose ne sont pas négligeables. Il semblerait qu'il existe même un risque vital.

- pour la receveuse : La transplantation, qui dure 4 à 6 heures, est une des plus difficiles du fait du petit calibre des vaisseaux et que l'acte se situe dans le pelvis profond ; les principaux risques sont la thrombose pelvienne, l'hématome rétro-péritonéal et le rejet

- et pour le fœtus : du fait de la prise de médicaments immunosuppresseurs par la mère.

La question qui se pose est celle de savoir si la greffe d'un organe non vital est justifiée au regard des risques encourus ?

Peu de transplantations utérines ont été effectuées dans le monde. La première a été effectuée en Arabie Saoudite et s'est soldée par un échec. A ce jour, seule l'équipe suédoise de Mats Brännström (après 10 ans d'expérimentation sur l'animal) a eu des résultats satisfaisants, avec quelques grossesses menées à terme.

Au vu de ces données, nous considérons que :

1. L'absence d'utérus est toujours perçue par la femme comme une grande souffrance.
2. L'utérus est un organe de reproduction qui ne transmet pas les gènes de l'hérédité. La législation tunisienne autorise donc la transplantation de cet organe
3. La transplantation de l'utérus ne pose pas de problème éthique mis à part dans la situation où la donneuse est la mère de la receveuse, situation qui pourrait éventuellement engendrer de possibles interférences familiales ultérieures dans le vécu de l'enfant
4. La demande doit être évaluée par des enquêtes auprès des gynécologues tunisiens pour juger de la nécessité ou non de l'introduction de cette technique en Tunisie. Si c'est le cas, celle-ci doit respecter plusieurs impératifs :

- 4.1 Le prélèvement sur donneuse décédée doit répondre aux principes éthiques fondamentaux, notamment la gratuité du don et l'anonymat entre donneur et receveur. Le prélèvement d'organes sur donneuse vivante implique également la gratuité du don
- 4.2 Une information claire sur les risques de la transplantation de l'utérus doit être délivrée aux donneuses vivantes et aux receveuses
- 4.3 Le prélèvement et la transplantation de l'utérus étant des gestes complexes, ils nécessitent la collaboration de plusieurs équipes : obstétriciens, chirurgiens vasculaires, chirurgiens carcinologues... (à préciser par la commission nationale sur la transplantation de l'utérus).
- 4.4 Cet acte doit être actuellement réservé aux structures publiques, comme c'est le cas pour les autres transplantations (mise à part la greffe de la cornée)
- 4.5 Les transplantations ne pourront être effectuées que par des équipes identifiées et autorisées par la commission nationale sur la transplantation de l'utérus, selon des critères très stricts

Le président de la commission nationale sur la transplantation de l'utérus, Professeur Fethi ZHIOUA a été auditionné et a affirmé que l'équipe suédoise qui, actuellement, épaulé une équipe de l'hôpital Foch, est prête à encadrer les équipes tunisiennes pour leurs premières interventions.